



Environnement-pêche-consommation-distribution-publicité

Pêche responsable: Les Mousquetaires épinglés par l'Autorité de la publicité

PARIS, 21 juin 2012 (AFP) - Le groupement Les Mousquetaires (Intermarché) a été épinglé par l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité qui a demandé l'interdiction d'une publicité pouvant laisser penser que le groupe jouait un rôle "déterminant" dans la préservation des ressources marines.

L'ARPP avait été saisie par l'association BLOOM, qui a pour objectif de sensibiliser à la protection des écosystèmes marins. Déclarée recevable en mars, cette plainte a été examinée par le Jury de déontologie publicitaire (JDP), instance indépendante, qui a décidé de demander à l'ARPP "de faire cesser cette publicité" et de s'assurer qu'elle "ne soit pas renouvelée".

La campagne de publicité avait été menée par le groupement Les Mousquetaires, propriétaire de l'enseigne Intermarché, fin 2011 notamment dans les magazines L'Express, Le Point, Marianne, Le Figaro Magazine et Courrier International.

Dans sa décision, rendue publique jeudi et dont l'AFP a obtenu une copie, le Jury de déontologie publicitaire a jugé que la publicité en question pouvait induire le public en erreur sur la réalité des actions de l'annonceur.

Selon le JDP, le libellé du texte peut conduire à penser que la flotte d'Intermarché "joue un rôle +déterminant+ dans le maintien durable de la pêche en France et la préservation et le renouvellement des ressources marines".

Par ailleurs, le Jury estime que "l'auto-label" du distributeur appelé "Pêche responsable" présente "une forte ressemblance avec le label MSC et comporte un risque de confusion quant à la signification de ce logo".

En effet, le logo dans la publicité d'Intermarché est largement inspiré du dessin stylisé du poisson du Marine Stewardship Council, l'organisme international de certification des pêches durables.

L'association plaignante, soutenue par 26 chercheurs internationaux, avait fait valoir que les pratiques de pêche au chalut de la flotte Scapêche du groupement des Mousquetaires sont unanimement dénoncées "comme étant parmi les plus destructrices au monde" pour la faune et la flore sous-marine.

Pour BLOOM, cette décision "met un terme à la tentative d'Intermarché de faire croire qu'il existerait une exception française en matière de pêche profonde".

gg/jca/bma